

POLITIQUE QSE

Leader national en déménagements et garde-meubles pour clients professionnels et particuliers au national comme à l'international, ainsi que dans l'activité transferts des entreprises. Hexvia a comme principal objectif de satisfaire ses clients en s'adaptant aux évolutions.

Hexvia est engagée dans une démarche intégrée Qualité et Environnement déployée dans toutes ses agences et mise en place conformément aux exigences des normes ISO 9001, ISO 14001 pour l'ensemble de ses agences et ISO 45001 pour les agences du Pôle transfert et Pôle industriel.

Cette démarche, composante essentielle de notre organisation, vise à assurer la pérennité et le développement de nos activités tout en respectant la sécurité de nos salariés et de nos clients. Nous tenons à agir en garantissant un bon niveau de performance, d'efficacité et de respect des exigences légales et réglementaires.

Hexvia assure une forte proximité avec ses clients grâce à son implantation nationale. Pour réussir dans sa mission, Hexvia a mis en place un Système de Management de la Qualité, Sécurité et Environnement au cœur de son organisation et s'engage à :

- Impliquer son personnel à tous les niveaux,
- Réaliser une prestation conforme et Satisfaire l'ensemble des parties prenantes pertinentes
- Développer l'activité
- Respecter les exigences réglementaires et les normes applicables,
- Prévenir les impacts environnementaux et favoriser le recyclage/valorisation des déchets
- S'améliorer en continu sur l'ensemble des processus.

LES OBJECTIFS DE NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT REPOSENT SUR TROIS PILIERS :

1. QUALITÉ

- Accroître le taux de satisfaction client à 95 %
- Garantir une note moyenne sur Google de 4,5/5
- Garantir une note moyenne sur Avis Vérifiés de 4,7/5
- Réduire le taux d'avarie à 6 %
- Obtenir un taux de conformité de nos chantiers supérieur à 90 %



2. SÉCURITÉ



- Réduire le nombre d'AT et les jours d'arrêt de 20 % chaque année
- Réduire le turnover à 20 %
- Impliquer 100 % des agents dans la réalisation de la Safety Week
- Réaliser les enquêtes AT pour 100 % des AT
- Communiquer et sensibiliser 100 % du personnel aux indicateurs AT trimestriels
- Réduire les risques de TMS de 20 % chaque année

Benoît DRILLON
Président / Directeur Général
Le 03/06/2026



3. ENVIRONNEMENT

Engagement prioritaire structuré par le Bilan Carbone HEXVIA agit pour réduire significativement l'empreinte carbone de ses activités de transport et de logistique, qui constituent le principal poste d'émissions.

Depuis son adhésion en 2023 à la démarche Objectif CO₂, en partenariat avec l'ADEME, le groupe HEXVIA s'est fixé un objectif clair : Réduire de 45 % son intensité carbone d'ici 2030.

Scope 1

Réaliser -80 % des émissions CO₂/Kms parcourus d'ici 2030 (Vs 2022).

- Accroître la part des biocarburants
 - > Atteindre 70% HVO dans les énergies véhicules
 - > Réduire de 45% d'émissions CO₂
- Déployer une Stratégie d'électrification de la flotte
 - > Remplacement progressif par des véhicules électrique soit environ 15% à 20% du parc VL à horizon 2030
- Recourir au transport combiné rail-route*
 - > Réaliser 1 Millions de Kms par le ferroutage
- Moderniser le parc modernisé & piloter finement
 - > Renouveler le parc de véhicules avec des motorisations plus modernes et moins énergivores
 - > Recourir aux motorisations hybrides ou électriques chaque fois que possible
 - > Entretien des moteurs et réduire leurs émissions
 - > Équiper 100 % de la flotte d'une télématique embarquée moderne
- Former et sensibiliser les chauffeurs à l'éco-conduite
 - > 100% des chauffeurs formés à horizon 2030
 - > Management des chauffeurs
- Mutualiser les moyens & les kilomètres utiles
 - > Atteindre + 11% d'optimisation des trajets

Scope 2

Réduire de 30 % les émissions de CO₂ à Horizon 2030

- Utiliser de l'électricité verte et appliquer un plan de sobriété énergétique
 - > Piloter la collecte de donnée et le suivi des consommations grâce une plateforme digitale Advizeo
 - > Gérer la maintenance préventive
 - > Déployer des actions ciblées : Gestions des systèmes de chauffages, installation des LED dans les dépôts, etc.
 - > Sensibiliser et faire appliquer nos 10 règles pratiques d'éco-gestes à l'ensemble des collaborateurs

Scope 3

Décarboner le Scope 3 implique d'agir sur toute la chaîne de valeur avec les partenaires et d'améliorer le pilotage carbone. HEXVIA a défini cinq axes stratégiques pour réduire de 41 % son intensité carbone d'ici 2030, soit -37 t CO₂/M€.

- Acheter de façon responsable
 - > Fixer des critères carbonés dans la sélection des fournisseurs et prestataires
 - > Collecter les bilans carbonés de nos 10 fournisseurs stratégiques
 - > Optimiser et réduire nos consommations (emballages, matériels, etc)
- Manager les agents partenaires
 - > Engager les partenaires DEMECO à la démarche Objectif CO₂
 - > Embarquer 80% de nos partenaires DEMECO non-intégrés à la démarche Objectifs CO₂ de l'ADEME
 - > Évaluer 80 % des agents DEMECO à la charte RSE
 - > Piloter et Manager les réseaux DEMECO (collecte des données, suivis des actions, atteintes des objectifs CO₂)
 - > Réduire de 25% l'intensité carbone liés aux émissions des partenaires DEMECO
- Favoriser une transition énergétique indirecte
- Remplacer les données monétaires par les données physiques
- Économie circulaire
 - > Favoriser le réemploi et le recyclage des déchets de nos clients
 - > Equiper les agences stratégiques en presses à balle pour les déchets Cartons et Plastiques
 - > Réaliser le tri et Valoriser les déchets au sein des agences
 - > Développer les partenariats avec les acteurs locaux engagés dans le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets
 - > Intégrer une consommation responsable, et optimiser du matériel, équipements, etc.
- Atteindre 2000 arbres plantés d'ici 2030 dans le cadre du partenariat avec EcoTree



NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Notre activité contribue, de manière directe et indirecte, au dynamisme et au développement des territoires.

En partenariat avec les organismes locaux, les écoles et les associations, Hexvia agit depuis plusieurs années pour l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes en difficulté. Hexvia s'engage à être un acteur engagé en soutenant les associations œuvrant pour l'insertion des personnes en situation de handicap.

Benoît DRILLON
Président / Directeur Général
Le 03/06/2026



CHARTRE RSE



Hexvia inscrit, dans sa démarche RSE, son engagement à conjuguer performance sociale, sociétale et environnementale.

Cette démarche RSE nous permet de capitaliser sur et de valoriser notre politique QSE, qui est un véritable succès grâce aux efforts collectifs de l'ensemble des collaborateurs d'Hexvia.

Nous nous engageons, dans cette charte RSE, à mettre en œuvre notre responsabilité sociétale en intégrant les préoccupations sociales et environnementales liées à notre activité, ainsi que nos interactions avec l'ensemble de nos parties prenantes. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour sensibiliser, agir avec transparence et dans un respect réciproque avec l'ensemble des parties prenantes.

Benoît DRILLON
Président / Directeur Général
Le 03/06/2026



NOS ENGAGEMENTS POUR UNE ACTIVITÉ RESPONSABLE

En tant qu'acteur du déménagement des particuliers et du transfert des entreprises, Hexvia est impliquée dans la vie des particuliers, des entreprises, des fournisseurs avec lesquels nous contractualisons, ainsi que des associations que nous soutenons.

Hexvia s'engage à exercer une activité responsable en intégrant les principes du développement durable dans ses interactions avec l'ensemble de ses parties prenantes.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS COLLABORATEURS

Hexvia s'engage à favoriser l'égalité des sexes, à protéger les droits humains et à lutter contre le travail illégal des enfants.

Hexvia lutte contre la corruption, la concurrence déloyale, et veille à la protection des données de l'ensemble de ses collaborateurs et parties prenantes.

Hexvia s'engage à former ses collaborateurs et à veiller à leur sécurité dans l'exercice de leurs missions.

Hexvia les accompagne également tout au long de leur vie professionnelle afin de préserver leur employabilité.



NOTRE ENGAGEMENT POUR LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Hexvia est au cœur des projets de déménagement des particuliers et des entreprises, dans le respect de la protection de l'environnement et du patrimoine remarquable.



> RESPECTER LA RÉGLEMENTATION ET PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX LORS DE SES INTERVENTIONS.

Scope 1

Réaliser -80 % des émissions CO2/Kms parcourus d'ici 2030 (Vs 2022).

- Accroître la part des biocarburants
 - > Atteindre 70% HVO dans les énergies véhicules
 - > Réduire de 45% d'émissions CO2
- Déployer une Stratégie d'électrification de la flotte
 - > Remplacement progressif par des véhicules électrique soit environ 15% à 20% du parc VL à horizon 2030
- Recourir au transport combiné rail-route*
 - > Réaliser 1 Millions de Kms par le ferroutage
- Moderniser le parc modernisé & piloter finement
 - > Renouveler le parc de véhicules avec des motorisations plus modernes et moins énergivores
 - > Recourir aux motorisations hybrides ou électriques chaque fois que possible
 - > Entretien des moteurs et réduire leurs émissions
 - > Équiper 100 % de la flotte d'une télématique embarquée moderne
- Former et sensibiliser les chauffeurs à l'éco-conduite
 - > 100% des chauffeurs formés à horizon 2030
 - > Management des chauffeurs
- Mutualiser les moyens & les kilomètres utiles
 - > Atteindre + 11% d'optimisation des trajets

Scope 2

Réduire de 30 % les émissions de CO₂ à Horizon 2030

- **Utiliser de l'électricité verte et appliquer un plan de sobriété énergétique**
 - > Piloter la collecte de donnée et le suivi des consommations grâce une plateforme digitale Advizeo
 - > Gérer la maintenance préventive
 - > Déployer des actions ciblées : Gestions des systèmes de chauffages, installation des LED dans les dépôts, etc.
 - > Sensibiliser et faire appliquer nos 10 règles pratiques d'éco-gestes à l'ensemble des collaborateurs

Scope 3

Décarboner le Scope 3 implique d'agir sur toute la chaîne de valeur avec les partenaires et d'améliorer le pilotage carbone. HEXVIA a défini cinq axes stratégiques pour réduire de 41 % son intensité carbone d'ici 2030, soit -37 t CO₂/M€.

- **Acheter de façon responsable**
 - > Fixer des critères carbones dans la sélection des fournisseurs et prestataires
 - > Collecter les bilans carbones de nos 10 fournisseurs stratégiques
 - > Optimiser et réduire nos consommations (emballages, matériels, etc)

- **Manager les agents partenaires**

- > Engager les partenaires DEMECO à la démarche Objectif CO2
- > Embarquer 80% de nos partenaires DEMECO non-intégrés à la démarche Objectifs CO2 de l'ADEME
- > Évaluer 80 % des agents DEMECO à la charte RSE
- > Piloter et Manager les réseaux DEMECO (collecte des données, suivis des actions, atteintes des objectifs CO2)
- > Réduire de 25% l'intensité carbone liés aux émissions des partenaires DEMECO

- **Favoriser une transition énergétique indirecte**

- **Remplacer les données monétaires par les données physiques**
- **Économie circulaire**
 - > Favoriser le réemploi et le recyclage des déchets de nos clients
 - > Equiper les agences stratégiques en presses à balle pour les déchets Cartons et Plastiques
 - > Réaliser le tri et Valoriser les déchets au sein des agences
 - > Développer les partenariats avec les acteurs locaux engagés dans le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets
 - > Intégrer une consommation responsable, et optimiser du matériel, équipements, etc.

- **Atteindre 2000 arbres plantés d'ici 2030 dans le cadre du partenariat avec EcoTree**

Benoît DRILLON
Président / Directeur Général
Le 03/06/2026



CHARTRE ÉTHIQUE

Le code d'éthique et de conduite professionnelle reflète les attentes d'Hexvia envers l'ensemble de ses parties prenantes. Il définit les principes d'éthique et de comportement attendus au quotidien par tous les collaborateurs et partenaires.

Ce code est remis à chaque collaborateur dès son arrivée. Quel que soit son poste ou son niveau hiérarchique, chacun s'engage à le respecter.

RESPECT DE LA LOI ET DES DROITS

Respect de la Loi :

Hexvia et ses collaborateurs doivent respecter les lois et règlements applicables à leur domaine d'activité. Chaque collaborateur doit s'abstenir de tout comportement pouvant l'entraîner, lui ou d'autres collaborateurs, ainsi que l'entreprise, dans une pratique illicite ou déloyale.

À cet égard, au sein d'Hexvia, aucun objectif de performance ne peut être défini, imposé, accepté ou rétribué — sous quelque forme que ce soit — si sa réalisation implique de déroger aux présentes règles.

Respect du droit de l'Homme et Travail des enfants :

Hexvia s'engage à respecter les droits de l'Homme en traitant ses collaborateurs et ses parties prenantes avec respect et dignité.

L'entreprise favorise la diversité, accepte les opinions divergentes, promeut l'égalité des chances et instaure une culture éthique, conforme aux principes fondamentaux du droit international.

RESPECT DES PERSONNES

Hexvia applique une politique de ressources humaines équitable et conforme à la législation en vigueur. Elle interdit notamment toute discrimination fondée sur un motif illicite, tel que le sexe, l'âge, les mœurs, l'appartenance à une race, une ethnie ou une nationalité, le handicap, les opinions, ou les engagements religieux, politiques ou syndicaux.

Toute forme de pression, de poursuite ou de persécution, qu'elle soit morale ou sexuelle, ou plus généralement contraire à la loi, est strictement interdite.

Chacun est tenu de respecter les lois relatives à la vie privée des collaborateurs, notamment celles régissant les fichiers informatiques.

RESPONSABILITÉ DU TRAVAILLEUR

Les collaborateurs font preuve d'intégrité dans toutes leurs activités professionnelles et contribuent à incarner les valeurs du Groupe :

Confiance, respect, équité et tolérance.

Le comportement des dirigeants doit être exemplaire. Les actions de tous, managers comme collaborateurs, doivent favoriser une culture de to-

lérance, d'équité et de coopération. Ils créent un environnement de travail inclusif, ouvert à la diversité, respectueux de la personnalité et de la dignité de chacun.

Hexvia lutte contre le travail illégal des enfants, protège les droits des femmes et veille à ce que ses parties prenantes respectent ces engagements. Toute violation pourra faire l'objet de sanctions.

PROTECTION DU PATRIMOINE

Les salariés doivent utiliser tous les biens et ressources du Groupe ou de ses clients avec le plus grand soin. Ces ressources incluent notamment la propriété intellectuelle (savoir-faire, logiciels, brevets, marques), les équipements, les installations, les outils de travail, les ressources financières, ainsi que toute information (technique, commerciale, financière, sociale ou autre).

Ces éléments ne doivent pas être utilisés de manière inappropriée, non autorisée, ni détournés à des fins personnelles. L'expertise et le savoir-faire du Groupe constituent des atouts essentiels, qui doivent être protégés contre toute utilisation contraire à ses intérêts.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Hexvia est reconnue pour la qualité de ses services sur le marché. À ce titre, le Groupe s'engage à lutter contre la corruption et à respecter les lois en vigueur, notamment la loi française n°2016-1691 du 9 décembre 2016, relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

La négociation et l'exécution des contrats ne doivent donner lieu à aucun comportement ou acte pouvant être qualifié de corruption active ou passive, de trafic d'influence ou de favoritisme.

Aucun collaborateur d'Hexvia ne doit accorder, directement ou indirectement, à un tiers des avantages indus, de quelque nature qu'ils soient et par quelque moyen que ce soit, dans le but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou un traitement de faveur.

Tout collaborateur confronté à une tentative de corruption doit en informer immédiatement sa hiérarchie, qui prendra les mesures nécessaires pour y mettre fin.

Les cadeaux ne peuvent être offerts ou acceptés au nom d'Hexvia qu'avec l'autorisation de la direction, et uniquement lorsque leur valeur est symbolique ou faible au regard des circonstances, et à condition qu'ils ne puissent compromettre ni l'honnêteté du donateur ni l'impartialité du bénéficiaire.

CONCURRENCE LOYALE

Hexvia fait preuve de respect et de confiance envers ses partenaires. À ce titre, elle défend une concurrence loyale sur le marché et s'oppose à tout comportement visant à restreindre la concurrence, sous quelque forme que ce soit.

Les agences, leurs dirigeants ou leurs collaborateurs qui enfreindraient les règles de concurrence s'exposeraient à des sanctions civiles ou pénales sévères, en plus des mesures disciplinaires que pourrait prendre Hexvia.

Chaque collaborateur doit donc s'abstenir de tout comportement susceptible d'être considéré comme une pratique anticoncurrentielle sur le marché sur lequel il opère.

COMMUNICATION, INFORMATION & CONFIDENTIALITÉ

Hexvia a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018.

L'entreprise attache une grande importance à la qualité de l'information et veille à pratiquer, notamment envers ses collaborateurs, une communication transparente et fiable.

La bonne gestion d'Hexvia exige que chacun, quel que soit son niveau d'intervention, fasse preuve de la plus grande rigueur quant à la qualité et à la précision des informations qu'il transmet au sein du Groupe. Chaque collaborateur s'interdit de divulguer à l'extérieur du Groupe toute information confidentielle obtenue dans le cadre de ses fonctions ou en raison de son appartenance à l'entreprise. Il lui est également interdit de partager des informations confidentielles avec d'autres collaborateurs non habilités à en prendre connaissance.

Les informations relatives aux résultats, prévisions, données financières, acquisitions ou cessions, offres commerciales, nouveaux produits, services, savoir-faire ou ressources humaines doivent être considérées comme strictement confidentielles. Leur diffusion relève exclusivement de décisions prises par la Direction Générale. La confidentialité des données s'applique également à l'ensemble de nos partenaires.

TRANSPARENCE & CONTRÔLE INTERNE

Chaque collaborateur participe à l'amélioration continue du système de gestion de l'entreprise et facilite l'identification ainsi que le traitement des dysfonctionnements. Chacun contribue avec soin et diligence aux enquêtes, contrôles et audits menés dans le cadre du contrôle interne.

Les opérations de contrôle effectuées par Hexvia sont enregistrées de manière sincère et fidèle dans les comptes-rendus envoyés à chaque agence, conformément aux réglementations en vigueur et aux procédures internes.

Tout collaborateur réalisant des enregistrements comptables fait preuve de précision et d'honnêteté, et s'assure de l'existence de la documentation correspondante à chaque écriture.

Benoît DRILLON
Président / Directeur Général
Le 03/06/2026





POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES



Hexvia est dotée d'une politique d'Achats Responsables pour répondre aux grands enjeux de demain en termes de compétitivité et de développement durable, et ainsi contribuer à la performance globale du Groupe. Les achats représentent une réelle opportunité pour réaliser des économies, développer des avantages concurrentiels, devenir une source de création de valeur et d'innovation, et atteindre les objectifs de performance en Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Ainsi, le Service Achats d'Hexvia s'engage à contribuer à la mise en œuvre des politiques environnementale et sociale, tout en portant une attention particulière à la relation fournisseur. La réussite de cette politique repose sur le partage de ces ambitions et sur une collaboration étroite avec l'ensemble de nos interlocuteurs internes ainsi que nos fournisseurs.

MANAGER ET PILOTER LES ACHATS RESPONSABLES

> Intégrer le développement durable dans nos pratiques Achats

En premier lieu, la réussite de cette politique repose sur l'intégration du développement durable dans les pratiques Achats du groupe, avec une prise en compte systématique de cette dimension de la performance, au même titre que la qualité, le coût ou les délais.

> Mesurer pour piloter

Pour piloter la politique d'Achats Responsables, Hexvia a mis en place un système d'indicateurs. Ceux-ci permettent de définir des objectifs clairs, de mesurer la performance et de s'inscrire dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACHATS : Agir sur les enjeux environnementaux de l'entreprise

Les acheteurs contribuent aux objectifs de la politique environnementale du Groupe en portant une vigilance particulière aux enjeux suivants :

- Les économies d'énergie et la réduction des émissions de CO2 ;
- La réduction des risques en matière de santé pour les salariés, des sous-traitants et des clients ;
- La maîtrise de la consommation des matières premières, en favorisant notamment les matières recyclées ;
- La réduction et la valorisation des déchets.

> Privilégier les produits, les services et les projets éco-conçus

En développant les achats de produits, de services ou de projets éco-conçus, les acheteurs contribuent à la réduction des impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie.

DÉVELOPPER LES ACHATS SOLIDAIRES ET CONTRIBUER À L'EMPLOI DES PUBLICS FRAGILES

> Insertion par l'activité économique

En contribuant à l'insertion par l'activité économique, les achats s'inscrivent dans la continuité des actions de solidarité menées par Hexvia avec les territoires, et ce depuis des années. Elle se traduit par l'intégration de clauses sociales dans nos marchés.

CONSTRUIRE ET MAINTENIR DES RELATIONS ÉQUILIBRÉES AVEC NOS FOURNISSEURS

> Avoir des pratiques et des comportements responsables vis-à-vis des fournisseurs

Le service achats s'engage à avoir des pratiques et des comportements responsables vis-à-vis des fournisseurs : pratiques éthiques de la part des acheteurs, transparence des procédures, égalité de traitement des candidats lors des consultations et respect des délais de paiement conformément à la loi LME (loi de modernisation de l'économie).

> Soutenir le tissu de PME

Hexvia entend soutenir le tissu des PME françaises qui sont une source de dynamisme, d'innovation et financièrement plus fragiles. Pour cela, le Groupe facilite l'accès de ses marchés aux PME.

> Capter et soutenir l'innovation des fournisseurs

Premiers contacts des fournisseurs, les acheteurs ont donc un rôle majeur à jouer pour capter l'innovation et aider les entreprises à développer des solutions alternatives.

IMPLIQUER LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS DANS LA DÉMARCHÉ ACHATS RESPONSABLES

Les fournisseurs sont incontournables pour mettre en œuvre la politique Achats Responsables, tant sur le plan environnemental que sur le plan social. Hexvia souhaite impliquer les fournisseurs et les engager à y contribuer.

Ainsi, Hexvia veille à informer les fournisseurs de sa démarche et de ses engagements tels que :

> Respecter la législation environnementale, sociale, des conditions de travail et des Droits de l'Homme

Depuis plusieurs années, Hexvia s'implique dans la lutte contre le travail dissimulé chez ses fournisseurs et ses sous-traitants. Sur le marché pour lequel le risque de non-conformité est élevé, des audits sont réalisés et des plans de progrès sont mis en place.

> Valoriser les démarches des fournisseurs

Lors des consultations, Hexvia s'engage à valoriser les démarches des fournisseurs, leurs spécifications et les critères d'évaluation.

Benoît DRILLON
Président / Directeur Général
Le 03/06/2026